

Pontife, le magnanime Pie IX, et les persécutions exercées contre notre Mère, la Ste. Eglise, nous joindrons à notre première intention celle de demander la délivrance, du premier et le triomphe de la seconde. Nous donnons le jour où se dira cette messe, afin que tous nos lecteurs s'unissent à nous d'intention, et demandent pour eux et leurs familles les faveurs qu'ils croiront leur être nécessaires. Cette union dans la prière, sous la protection du Sacré Cœur de Jésus, ne pourra qu'attirer sur tous les membres qui composeront cette société, les faveurs les plus signalées pour le temps et l'éternité. C'est sous d'aussi heureuses auspices que nous voulons commencer notre quatrième année. Nous prions M.M. les curés de vouloir bien faire connaître à leurs paroissiens la détermination que nous prenons aujourd'hui, en faveur des abonnés à la *Gazette des Familles*.

Nous ne répéterons pas aujourd'hui ce que nous avons dit tant de fois, pour engager les retardataires à solder leur compte; mais nous nous contenterons de leur dire: Il nous est dû, pour l'année courante et les années précédentes, au delà de \$300, pour la quelle somme, nous payons même un intérêt de sept pour cent. Et avec ce court exposé, nous laissons chacun en face de sa conscience.

Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME, ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir. — *Instruction religieuse.*

(Suite.)

Les deux faits suivants, comme les précédents, démontrent à l'évidence que quand on jette une bonne semence dans le cœur d'un enfant; on récolte plus tard les fruits les plus sains et les plus délicieux.